

LE 20 FÉVRIER :

UNITÉ DES TRAVAILLEURS DANS LA GRÈVE

POUR EXIGER LE RETRAIT.

En 1950, à l'Assemblée nationale, les derniers mots d'Ambroise Croizat étaient :

« Jamais nous ne tolérerons que soit mis en péril un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès ».

Depuis le 5 décembre, il n'y a pas une journée sans que le projet de retraite par points de Macron-Philippe, ne dévoile un vide juridique, une incohérence, ou des contre-vérités.

Les seules constantes indiscutables de cette régression sociale, se retrouvent dans l'allongement de la durée de cotisations sociales au minimum jusqu'à 65 ans et avec une baisse de la pension puisque le calcul se fera sur la carrière complète et non plus sur les 25 meilleures années.

Un des derniers mensonges du gouvernement repris et largement diffusé dans la plupart des médias, concerne la revalorisation du point qui, selon eux, ne devrait plus se faire sur l'indice de la consommation mais sur les salaires. Une ineptie de plus venant de ces médias vendus au gouvernement !

La réalité du projet de loi, si vous l'aviez lu avec vos spécialistes à la noix, est tout autre puisque le point serait revalorisé à partir de quelque chose qui n'existe pas « l'évolution du revenu moyen d'activité par tête ».

Oui vous avez bien lu, le problème de « l'évolution du revenu moyen d'activité par tête » est un indice qui n'existe pas, tout droit sorti du chapeau du gouvernement et relayé bêtement par les pseudo-spécialistes de ces médias à la botte du roi Macron et du 1^{er} « sinistre ».

Ce projet de loi n'est qu'un tissu d'incohérences, de mensonges et d'effets néfastes pour les travailleurs qui sont connus de tous, partis politiques, députés et organisations syndicales.

Certaines organisations syndicales désavouées par leurs bases, ont joué la division au service du gouvernement comme la CFDT, la CFTC et UNSA qui continuent de porter ce projet contre l'intérêt des travailleurs. Qui défendent-ils aujourd'hui et pour quels intérêts ?

L'évidence démontre que la CGT, comme les autres organisations de l'intersyndicale, ont raison de s'opposer au projet de retraite par points et de continuer à en exiger son retrait.

Face à l'entêtement et à la répression du gouvernement associés aux organisations syndicales minoritaires de poursuivre la casse de notre protection sociale, les travailleurs n'ont pas d'autres choix que d'entrer en résistance en amplifiant la grève.

C'est l'unité des travailleurs, toutes professions, toutes catégories confondues dans la grève, qui contraindra Macron et Philippe au retrait du projet de loi.

L'HEURE N'EST PLUS AUX QUESTIONS, C'EST DANS L'ACTION QU'ON GAGNERA !

➔ LE 20 FÉVRIER 2020
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE POUR LE RETRAIT DU PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES